

RENDEZ-VOUS

Directement sur place  
**17.06.2017**  
à 14:15



# sia

SECTION GENEVE  
VISITE ENVIRONNEMENT

INVITATION AUX ARCHITECTES ET  
INGENIEURS DE LA SIA GENEVOISE  
ET SIA VAUDOISE

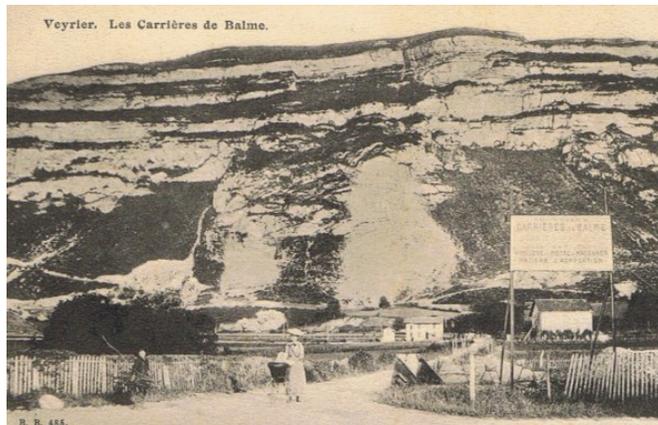
## ACTEURS

Chantier / Réalisation 1840-2017  
Les Carrières du Salève Chavaz Père & Fils  
Association Maison du Salève  
Visite Dans le cadre d'une journée portes ouvertes au public  
Thématique Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Photographie Les Carrières du Salève - © Halka Genève  
Durée 2 heures  
Programme Présentation de la Carrière  
Pour les connaisseurs de la montagne du Salève, les carrières situées au Pas-de-l'Echelle forment un secteur incontournable de ce massif très populaire de la région genevoise.  
Fortes de leurs implantations historiques datant de plus 180 ans, les carrières du Salève, entreprises familiales, sont des acteurs économiques importants de la région genevoise dans le domaine de la construction. Aujourd'hui 57 hectares de carrières sont utilisés pour extraire de ce massif, la chaux, le concassage pour la fabrication du ciment, le calcaire d'éboulis (tout-venant) et la pierre de taille.



Organisation:  
SIA section Genève  
Groupe Professionnel Environnement  
Les Carrières du Salève  
Maison du Salève



**ADRESSE**  
423 chemin de Balme  
Le Pas-de-l'Echelle 74100  
Etrembières - France

**SAMEDI 17 JUIN 2017 à 14H15**

**Visite des Carrières du SALÈVE**  
**INVITATION**

Inscription souhaitée auprès du secrétariat sia  
info@ge.sia.ch

Conscientes des enjeux environnementaux, les carrières ont mis en place des mesures adéquates telles que la revégétalisation, le reboisement et le vieillissement artificiel de la roche afin de satisfaire aux exigences de la Charte Environnement dont elles sont adhérentes volontaires.

Dans le cadre des journées du patrimoine de pays et des moulins, organisées avec la Maison du Salève, les Carrières du Salève proposent ainsi une journée «portes-ouvertes».

L'histoire des carrières, les modes d'exploitation, l'utilisation des granulats, et obligations réglementaires seront quelques-uns des nombreux sujets abordés lors d'une présentation préalable et une exposition. S'en suivra une visite du site, exceptionnelle en tant que zone normalement interdite au public : engins, installations techniques et zones réhabilitées environnementalement seront présentés.

